



Commission pour les bourses de stages en Europe

• Inscription à la Commission des bourses de stages en Europe

La Commission pour les bourses de stage est organisée une fois par an, au mois de mai pour tous les élèves, ayant au préalable rempli une demande de convention. Cette demande doit être acceptée et signée par le professeur-directeur de stage.

Si ce n'est pas le cas, une lettre rédigée par l'entreprise, l'artiste ou le designer doit être proposée à la commission.

Pour rappel les stages en Europe doivent être d'au moins 60 jours sur place et au maximum d'un semestre. Ils doivent s'arrêter au 30 septembre de l'année académique en cours.

Les élèves désirant s'inscrire à cette commission doivent envoyer un mail à : convention.stages@ensad.fr avant le 18 mai 2025.

• Documents à préparer

Les élèves auront alors un dossier à fournir le jour de la Commission comportant :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une lettre de l'Entreprise confirmant l'intérêt de ce stage et détaillant les activités qui seront attribuées au stagiaire
- Quelques lignes présentant l'entreprise et son activité
- La convention de stage signée par l'Entreprise ou, à défaut, un courrier du responsable confirmant son engagement pour le stage
- Un portfolio

Vous recevrez fin mai une convocation par mail avec le jour et l'horaire de passage.

• **Déroulement de la commission**

La commission se présente sous la forme d'une discussion d'environ 10min. Elle est présidée par le directeur des études. Le jury est composé de professeurs et de membres administratifs des secteurs International et Financier. Le jury dispose des derniers bulletins de notes des étudiants.

L'élève doit présenter son stage, motiver sa demande, présenter une sélection de travaux (portfolio, dessins, photos, créations...).

• **L'évaluation**

Le jury évalue et priorise les demandes de bourses de stage en Europe vis-à-vis des critères suivants : les objectifs du stage / la professionnalisation / le niveau requis et le programme d'activités.

Le jury se réserve le droit de ne pas accorder de bourse pour un stage à l'étranger.

• **Les résultats**

Les résultats sont donnés en général une semaine après la commission.